

TRAVAIL EN HAUTEUR (PORT DU HARNAIS)

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Etre capable d'identifier les risques de chute selon les lieux d'intervention, l'environnement et la nature des travaux à effectuer.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation
heuristique, démonstrative, participative.
Salle de formation,
Théorie 90%/Pratique 10%
1 vidéoprojecteur,
Exercices théoriques et cas pratiques,
Pauses réglementaires.

PROGRAMME

PROGRAMME

CADRE RÉGLEMENTAIRE :

- Notions réglementaires et obligations applicables en Nouvelle-Calédonie,
- Analyse des accidents du travail liés aux chutes de hauteur,
- Notions d'anatomie et facteurs aggravants,
- Normes EN 795, EN 362, EN 358 et EN 361.

TRAVAIL EN HAUTEUR :

- Risques de chute en hauteur,
- Moyens de protection collective,
- Moyens de protection individuelle,
- Composants des moyens de protection,
- Règles d'utilisation des harnais,

PRATIQUE AVEC ÉQUIPEMENT :

- Vérification des harnais,
- Démonstration du port du harnais,

- Rappeler les principes de base de la prévention (danger, risque, exposition, situation dangereuse),
- Connaître la réglementation, les chiffres clés et la répartition des AT en 2020 en NC,
- Analyser les évolution des pratiques : 1922-2022,
- Savoir définir une chute de hauteur, de dénivelée et de plain pied,
- Prendre conscience des dommages collatéraux suite chutes de hauteur,
- Analyser les différentes cause d'exposition à ces risques potentiels,
- Décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité,
- Etudier collégialement les première pistes d'amélioration de son poste de travail,
- Prendre conscience des conséquences économiques-entreprises et salariés,
- Respecter les règles d'accès des échafaudages,
- Déterminer la meilleur façon de positionner une échelle (3 méthodes),
- Acquérir une méthode d'auto-analyse de sa propre situation de travail,
- Découvrir l'évolution des Equipements de protections Collectives et Individuelles,
- Etre informer dur port du harnais de sécurité,
- Lister les dispositif d'ancrage et de liaison,
- Calculer le "tirant d'air",
- Etre sensibilisé sur la démarche de prévention et l'Evaluation des Risques Professionnels EvRP au travers sa matrice,
- Synthétiser les mesures contre les chutes de hauteur d'humain et d'objets avec ou sans harnais et ses conséquences corporelles,
- Répondre à un quiz final.

CONDITIONS

Public visé : Toutes personnes qui, dans le cadre de leurs fonctions, sont amenées à travailler en hauteur quotidiennement, ponctuelle ou même rarement.

Pré-requis : aucun

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 12 personnes

Durée totale : 4 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation :

Une attestation de compétence individuelle sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation.

Recyclage préconisé tous les 2ans.